

et, dans l'affirmative, une part du coût en a-t-elle été portée au compte des dépenses, b) des participants au programme ont-ils consommé des boissons alcooliques et, dans l'affirmative, une part du coût en a-t-elle été payée ou remboursée par Radio-Canada, c) certains des participants ont-ils été rémunérés, d) quels sont les noms des agents de Radio-Canada qui ont approuvé l'émission sous le rapport de l'objectivité?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me communique les renseignements suivants: a) Comme la réalisation de *Mid-Canada* a pris plusieurs semaines, a porté sur de nombreuses localités canadiennes et a nécessité le tournage de séquences pour les deux réseaux, français et anglais, il est impossible de répondre à cette question. b) Oui, dans au moins une séquence; le coût, minime, a été porté au compte de Radio-Canada comme frais accessoires de production. c) Oui, selon la pratique établie. d) Le réa-

lisateur et le producteur délégué ont travaillé en étroite collaboration et, comme c'est la coutume, ils en ont délibéré avec le chef du service des actualités ainsi que le directeur et le sous-directeur des émissions d'informations.

[Traduction]

LA PRODUCTION MENSUELLE DE FROMAGE CHEDDAR

Question n° 1242—**M. Nesbitt:**

Du 1^{er} janvier 1969 au 31 mars 1971, quelle a été la production mensuelle de fromage cheddar dans chaque province?

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): D'après Statistique Canada (le Bureau fédéral de la statistique): Le tableau ci-après indique la production mensuelle de fromage cheddar dans chaque province, entre le 1^{er} janvier 1969 et le 31 mars 1971.